



Procès-verbal 24ème assemblée générale ordinaire du VHD, service d'entraide 24 juin 2025

- Lieu:** Centre de rencontre, Gwattstrasse 3, 3185 Schmitten
- Date/heure:** Mardi 24 juin 2025, 18:00- 18:55 heures
- Participants:**
- Comité:** Patrick Mayor (président)
Marianne Pohl-Henzen (comité)
Pascal Bregnard (Caritas Fribourg)
- Secrétariat VHD:** Brigitta Meyer Weibel
Christian Spescha (mandataire)
Hinda Jamil, Franziska Kaufmann, Eveline Piller, Thomas Rüttsch et Marie-Louise Stadelmann (employés)
- Invités:** René Gruber (président Services aux personnes âgées, Wünnewil)
Christine Stucki (Co-présidente VfH Morat)
Karin Geinoz (commune de Kleinbösingén)
- Excusé:** Bruno Bertschy (comité)
Remo Bösch (comité)
Pascal Lottaz (comité)
33 membres et invités
- Ordre du jour:**
1. Accueil
 2. Élection des scrutateurs/trices
 3. Approbation du procès-verbal de la 23e assemblée générale
 4. Réception et approbation des rapports annuels
 - a) président
 - b) secrétariat
 5. Approbation des comptes annuels 2024 et du rapport des réviseurs
 6. Décharge du comité
 7. Élections
 - a) Comité
 - b) Organe de révision
 8. Propositions du comité et des membres
 9. Divers



1. Accueil

- Le président salue les personnes présentes
- Il constate que l'assemblée a été convoquée en bonne et due forme et qu'elle peut valablement délibérer. Toutes les personnes ayant le droit de vote ont reçu une carte de vote rouge.
- Il salue comme invités Christine Stucki (Service d'entraide Murten), René Gruber (Services pour les personnes âgées), Karin Geinoz, (Commune de Kleinbödingen) .
- Il salue également David Sissaoui (membre d'honneur du VHD).
- Il rappelle le souvenir des personnes décédées et demande une minute de silence.
- Il n'y a pas d'ajout à l'ordre du jour. Aucune proposition n'a été reçue.

2. Élection des scrutateurs/trices

Sont proposés et élus comme scrutateurs:

Juliette Erlandsen

Hubert Brügger

Nick Calvetti

Présent: 57 personnes selon la liste de présence

Excusé: 33 personnes

Avec droit de vote : 44 personnes

Plus absolu: 2 personnes

3. Approbation du procès-verbal de la 23^e assemblée générale

Le procès-verbal de la 23e AG du 07 juin 2024 est approuvé à l'unanimité.

4. Réception et approbation des rapports annuels

- a) Le rapport annuel du président, Patrick Mayor, est approuvé. (ci-joint).
- b) Le rapport annuel de la secrétaire générale, Brigitta Meyer Weibel, est approuvé. (ci-joint).

Adieu à Juliette Erlandsen: Brigitta Meyer Weibel remercie Juliette Erlandsen pour les grands services qu'elle a rendus au VHD dans le district du Lac depuis 2009. Elle quitte son poste de coordinatrice. Un cadeau lui est remis.

5. Approbation des comptes annuels 2024 et du rapport des réviseurs

- a) Christian Spescha présente le compte annuel.
- b) Christian Spescha mentionne le rapport des réviseurs de la société CORE Revision AG, Düringen.
- c) Celui-ci est disponible sur les tables pour consultation. Questions : aucune question n'est posée.
- d) Le compte annuel et le rapport des réviseurs sont approuvés à l'unanimité.
Le rapport des réviseurs (ci-joint).
- e) Budget annuel 2025: Christian Spescha présente le budget et Patrick Mayor complète en quelques mots les défis existants.
Le budget est approuvé à l'unanimité.
- f) Cotisation de membre: CHF 30.-. Patrick Mayor propose de maintenir la cotisation de membre.
Susanne Lottaz propose d'augmenter la cotisation des membres..
Paul Siegenthaler propose CHF 50.-
Nick Calvetti propose CHF 50.- ou même plus (Comparaison avec les clubs de sport)



Juliette Erlandsen fait remarquer que cela représenterait beaucoup d'argent pour certains.

Susanne Lottaz mentionne la suppression de l'obligation d'être membre pour les aidants et les clients.

Patrick Mayor propose : augmentation de l'adhésion annuelle à 50 CHF par foyer, 150 CHF pour les membres collectifs. L'assemblée adopte cette proposition à la majorité, avec environ 10 votes contre et 1 abstention.

La cotisation des membres sera fixée au 01.01.2026 à 50 CHF par foyer et 150 CHF pour les adhésions collectives.

6. Donner décharge au comité

Les personnes présentes donnent décharge au comité.

7. Élections

a) Comité

Président : Marianne Pohl-Henzen propose de réélire Patrick Mayor.

Il est réélu par applaudissements.

Autres membres du comité : Marianne Pohl-Henzen, Bruno Bertschy, Remo Bösch et Pascal Lottaz se présentent à la réélection. Patrick Mayor recommande leur réélection.

Ils sont confirmés par des applaudissements et réélus pour deux années supplémentaires.

b) Poste de réviseur

Le comité directeur propose de réélire l'organe de révision CORE Revision AG, Düdingen, pour une nouvelle période. Les membres ayant le droit de vote suivent cette recommandation et réélisent l'organe de révision pour un nouveau mandat de deux ans.

8. Motions du comité directeur et des membres

Aucune demande n'a été reçue.

9. Divers

- Susanne Lottaz demande si le rapport des vérificateurs ne devrait pas être lu à haute voix.
 - Réponse : le rapport étant disponible sur les tables, la majorité renonce à sa lecture après vote. Susanne
 - Brigitta Meyer Weibel présente les collaborateurs chargés de la coordination, du télétravail et du secrétariat.
- Die Versammlung schliesst um 18:55 Uhr.

La partie conviviale suit autour d'une raclette.

Fribourg, 25. Juni 2025

Marie-Louise Stadelmann-Cotting

Secrétaire

Annexes:

Rapport annuel du président

Rapport annuel de la directrice générale

rapport des réviseurs